

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **dix-septième jour de juin 2002 à 19h30** au Centre communautaire Pierre-Prince

Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Serge Bizier, maire suppléant, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Laurent Carignan et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

02-06-183

Soumissions - Infrastructures du nouveau parc industriel

ATTENDU le rapport de soumissions reçues préparé par le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur Jocelyn Michaud;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la réalisation des infrastructures du nouveau parc industriel au plus bas soumissionnaire conforme, soit les Entreprises GNP inc. pour un montant de 745 346.55\$;

Que Jocelyn Michaud, ingénieur du Groupe Teknika, soit mandaté pour effectuer la surveillance du chantier lorsqu'il se réalisera ainsi que tout autre travail de génie afférent.

ADOPTÉE

02-06-184

Agrandissement de l'Hôtel de Ville – Avis de changement et mobilier

ATTENDU QUE certains ajustements sont requis pour compléter le réaménagement de l'Hôtel de Ville dont notamment l'enlèvement de deux colonnes de béton au garage des pompiers et l'ajout d'un système d'alarme incendie-intrusion;

ATTENDU QUE l'architecte a préparé les avis de changements et vérifié les coûts soumis;

ATTENDU QUE du mobilier supplémentaire ou de remplacement est requis;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soient acceptés les neuf (9) avis de changement préparé par Jean Lemay, architecte, en date du 14 juin 2002 et totalisant un montant net d'environ 63 100 \$;

QUE le directeur général soit autorisé à acquérir du mobilier supplémentaire ou de remplacement requis à l'aménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville pour un montant net n'excédant pas 30 000 \$.

ADOPTÉE

02-06-185

Transferts de fonds

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer les transferts de fonds suivants;

01.379.00	Autres transferts inconditionnels	(1 787 \$)
01.233.91	Autres recettes de sources locales	
	Autres	1 787 \$
03.500.02.846	Remboursement d'emprunt – Ancienne Ville - Institution financière	(23 700 \$)
03.610.01.721	Hôtel de Ville & Stationnement	23 700 \$

ADOPTÉE

02-06-186

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Serge Bizier, maire suppléant

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière

